

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 12
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 05 octobre 2023
Convocation affichée le : 05 octobre 2023
Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 09 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN —
Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Virginie ROBIOU —
Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés :

Absents : Franck SAMSON — Marie-Hélène BRANDILLY

Bruno DE VILLELE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération
2023/73

Décision modificative 3 au Budget fonctionnement de la Commune

Afin de faire face aux dépenses de fonctionnement de la Commune, le Maire propose les flux budgétaires suivant :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Hausse de crédits
022 dépenses imprévues	4 550 euros	
6413 personnel non titulaire	7 000 euros	
6411 personnel titulaire		7 000 euros
6818 intérêts des autres dettes		500 euros
66 111 intérêts réglés à l'échéance		3 500 euros
6811 dotations aux amortissements		550 euros

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- De valider la décision modificative du budget de la Commune
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Bruno DE VILLELE